

# LE FOREM RECHERCHE

## DES FORMATEURS TECHNICIEN DE CHANTIER (H/F/X)

RÉSERVE DE  
RECRUTEMENT

### EN BREF

Référence : 104848

Lieu : Région wallonne

Date limite pour postuler : **13/08/2021**

Niveau d'études/expérience requise :  
3 à 6 ans d'expérience utile en fonction  
du diplôme/certificat

### CONTEXTE

*L'une des missions principales du Forem est d'identifier et de développer les compétences des demandeurs d'emploi, principalement via la formation professionnelle.*

*Dans ce cadre, le Forem constitue une réserve de recrutement de Formateurs Technicien de chantier*

### FONCTION

#### Mission

- vous êtes chargé de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel. Vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier ;
- vous collaborez à l'élaboration des supports de cours (syllabi, didacticiels, moyens audio-visuels...);
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression (les stagiaires adultes peuvent être des demandeurs d'emploi, des travailleurs, des enseignants en recyclage ou des étudiants de l'enseignement technique).

#### Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, ...);
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique et mettez au point de nouveaux programmes et supports de formation ;
- vous analysez les besoins des entreprises et assurez le suivi lors de l'accueil des stagiaires ;
- vous effectuez des actions de veille dans votre domaine ;
- vous appliquez les normes de sécurité ;
- vous gérez les aspects d'organisation et de logistique (matériel, ...) pour la mise en œuvre des formations.



Les activités décrites ci-dessus seront développées au sein du Forem ou en entreprise et impliqueront de nombreux contacts interdisciplinaires au sein d'une équipe pédagogique.

## Conditions d'exercice

- le formateur est engagé sous statut contractuel privé ;
- salaire selon l'échelle barémique 01. Pour information, cela équivaut à 3.722,77 € mensuel brut indexé ;
- vous travaillez sous l'autorité du Responsable de centre et recevez de l'Expert ligne de produit les consignes technico-pédagogiques ;
- vous gérez votre groupe de stagiaires en autonomie ;
- vous collaborez à des groupes de travail en interne et en externe ;
- vous vous inscrivez dans une approche de formation continue en participant à des programmes de formation ou de recyclage.

## PROFIL RECHERCHÉ

### Compétences comportementales

- vous analysez avec discernement les données et vous jugez d'un œil critique l'information ;
- vous structurez et organisez votre travail en fixant les priorités ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous donnez des instructions claires aux stagiaires, vous suivez les résultats, vous vous assurez qu'ils adoptent un comportement adéquat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous contribuez au bon esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées ;
- vous agissez avec transparence et neutralité, vous entretenez des contacts constructifs ;
- vous vous remettez en question et vous gérez activement votre propre développement professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

### Compétences techniques

- vous lisez et interprétez des plans de construction de bâtiments et de voiries (architecture, génie civil, stabilité, bases de techniques spéciales) ainsi que des cahiers des charges type (CCT bâtiments 2022 de la Région wallonne, qualiroute ...) ;
- vous réalisez la planification et le suivi de projets de construction ;
- vous maîtrisez les bases d'un logiciel de planification (MS Project, open office.org, Excel + macros ...) ;
- vous installez et organisez un chantier bâtiment ;
- vous maîtrisez les bases de l'environnement bureautique et multimédia WINDOWS et maîtrisez la suite office (Word ;Excel ; Outlook) ;
- vous réalisez un métré détaillé pour un projet de construction en respectant les codes de mesurage ;
- vous réalisez un métré commandes de matériaux ;
- vous relevez un ouvrage (intérieur et extérieur) ;
- vous relevez un terrain ;
- vous réalisez un nivellement ;
- vous implantez un bâtiment ;
- vous implantez un tronçon de voirie simple ;
- vous calculez le prix de revient d'une construction ;
- vous appliquez les règles de l'art, codes de bonnes pratiques, règlements en vigueur ;
- vous concevez un nœud constructif PEB conforme ;
- vous faites respecter les règles de sécurité ;
- vous êtes ouverts aux outils numériques liés à l'exercice du métier et à son évolution (tablettes de chantier, scanner 3D, photogramétrie...) ;
- vous utilisez au moins un outil de travail collaboratif numérique (cloud, plateformes de partage et de travail collaboratif, réseaux sociaux à orientation professionnelle,...) ;
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

## Connaissances

- l'organisation générale du secteur de la construction ;
- les cahiers généraux des charges type en vigueur dans la construction ;
- les connaissances détaillées et d'expertise en lien avec le poste ;
- les normes et règlements dans son secteur ;
- la coordination de chantier des différents corps de métiers, la planification et la chronologie des tâches à réaliser par métier/compétences ;
- les techniques de planification et de suivi de projets (Gantt, pert...) ;
- la législation dans le secteur de la construction (y compris législation sociale) ;
- la lecture de plans bâtiments ; de stabilité, de génie civil (plans terriers, profils...) et notions de lecture de plans techniques spéciales (ventilation, HVAC, électricité...) ;
- les techniques des métiers du gros-œuvre fermé, du parachèvement, de la transformation/rénovation, de l'isolation ; de la voirie ;
- la mise en œuvre des matériaux et équipements de construction ;
- les connaissances de bases en génie civil et techniques spéciales ;
- les notions de stabilité ;
- la qualité, la sécurité et l'environnement dans le secteur de la construction ;
- le levage et la manutention des charges ;
- les normes techniques et bonnes pratiques dans le domaine des bâtiments à performance énergétique (passifs, QZEN, ZEN...) ; l'écoconstruction et la construction durable ;
- la conception des nœuds constructifs conformes ;
- la réglementation PEB en vigueur et la maîtrise de l'impact de celle-ci pour les divers métiers du bâtiment ;
- les principes de pose des isolants et des membranes d'étanchéité à l'air ;
- les principes de réalisation d'une ventilation efficace et performante qui permet d'assurer la qualité de l'air de l'habitat ;
- les constituants d'un prix de revient et d'un prix de vente ;
- les notions d'économie-circulaire, la déconstruction et la reconstruction ;
- les principes du BIM (building information modeling) et d'une plateforme collaborative BIM.



## POSTULER

### Conditions d'accès

Vous devez satisfaire simultanément aux conditions suivantes :

- ne pas avoir été condamné pour des faits en relation avec la fonction ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- disposer d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat (voir tableau ci-dessous).

Diplôme ou certificat de l'enseignement supérieur de type court ou long	<b>3 ans</b>
Diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire supérieur	<b>5 ans</b>
Certificat de formation professionnelle délivré par un des organismes publics de Formation professionnelle d'un état membre de l'Union européenne	<b>5 ans*</b>
Certificat d'aptitudes pédagogiques	<b>5 ans*</b>
Certificat de validation des compétences délivré par le Consortium de validation des compétences (le candidat doit disposer de l'ensemble des titres de compétences délivrés par le Consortium pour le métier sur lequel il postule)	<b>5 ans*</b>
Certificat de validation des compétences délivré par le Consortium de validation des compétences couplé à un certificat d'aptitudes pédagogiques ou à une certification délivrée par le Forem	<b>3 ans*</b>
À défaut des diplômes, certificats ou brevets requis	<b>6 ans</b>

\*Ce certificat peut donner accès à une dispense d'épreuve (cf. rubrique « procédure de sélection » ci-après).

- quant à l'expérience professionnelle utile dont il est fait mention, elle se réfère à une **expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique**
  - dans une fonction de **technicien de chantier et/ou chef de chantier et/ou conducteur de travaux dans le secteur de la construction** et/ou une pratique professionnelle en tant que formateur ou enseignant dans la discipline visée.

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **31/08/2021**.

L'expérience professionnelle, prise en considération, devra être prouvée à notre demande à l'issue de la dernière épreuve au moyen d'attestations précises.

## Dossier de candidature

- rendez-vous sur [travailler-au-forem.leforem.be](http://travailler-au-forem.leforem.be)
  - créez un compte candidat (si nécessaire) ;
- complétez les différents champs OBLIGATOIRES :
  - diplôme(s) ;
  - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat ;
  - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature, dans la partie « fichiers joints » de votre cv en ligne :
    - **copie du/des diplôme(s) et/ou certificat(s) utile(s).**

dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **104848 - FORMATEURS TECHNICIEN DE CHANTIER** » (H/F/X), et ce au plus tard le **13/08/2021**.



**seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;**



**vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;**



pour les internes, il est demandé de faire connaître votre candidature à votre hiérarchie ;



les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature.

## Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.

Les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation des dimensions nécessaires à l'exercice de la fonction :

- les compétences techniques et connaissances ;
- le potentiel pédagogique ;
- la motivation ;
- la vision de la fonction et de l'organisme ;
- les caractéristiques psychologiques ;
- les compétences comportementales suivantes : analyser l'information, structurer le travail, encadrer les stagiaires, soutenir les stagiaires, travailler en équipe, résoudre des problèmes, agir de manière orientée service, faire preuve d'engagement, atteindre les objectifs, évoluer, s'adapter.

Le règlement d'examen prévoit la possibilité d'être dispensé de(s) épreuve(s) de vérification des aptitudes techniques et/ou pédagogiques. Ces dispenses s'adressent exclusivement aux candidats déjà détenteurs de certifications prouvant que leurs compétences pédagogiques et/ou techniques sont déjà acquises et ne sont plus à vérifier (cf. ci-dessous).



## Epreuve technique

---

Une épreuve écrite comportant des questions de connaissances et/ou une épreuve pratique comportant des réalisations professionnelles pouvant être complétées par un questionnement technique.



Les candidats détenteurs soit d'une certification ou d'une reconnaissance de compétences effectuée par le FOREM, soit d'une validation de compétences délivrée par le Consortium de validation de Compétences et ce pour l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage du métier concerné seront dispensés de cette épreuve.

## Epreuve pédagogique

---

Une épreuve orale évaluant le potentiel pédagogique.



Les candidats détenteurs d'une certification prouvant leurs compétences pédagogiques seront dispensés de cette épreuve (CAP, CAPAES, AESI, AESS ou une certification délivrée par le Forem).

## Epreuve d'adéquation à la fonction et épreuve psychologique

---

Une épreuve orale portant sur la vérification de l'adéquation du profil du candidat à la fonction et une évaluation psychologique.



Ces épreuves sont obligatoires pour tous les candidats, sans dispense possible.

L'Office se réserve le droit de regrouper ou de scinder les épreuves en sous-parties, chacune d'entre elles pouvant être éliminatoire.

## Remarques



**tout lauréat de l'examen est versé dans une réserve de recrutement dont la durée de validité est fixée à quatre ans à dater de la clôture de l'examen ;**



**si un poste de formateur est proposé à un membre du personnel Forem, statutaire ou contractuel « public » sous contrat à durée indéterminée, il pourrait prendre une disponibilité pour convenance personnelle selon les règles en vigueur ;**



**l'exercice d'une activité professionnelle accessoire requiert l'autorisation préalable du FOREM.**

**PLUS D'INFOS ?**

## Autres informations

- Sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- Votre contact : [selection.recrutement@forem.be](mailto:selection.recrutement@forem.be) [objet de mail : **104848 – FORMATEURS TECHNICIEN DE CHANTIER**].



## Annexe



afin d'être informé au mieux, de pouvoir préparer ces diverses épreuves et mettre un maximum de chance de son côté, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

- <http://www.leforem.be/>
- <https://www.leforem.be/centres-de-competence.html>
- <https://www.autodesk.com/training-and-certification/authorized-training-centers>
- <http://www.cstc.be/homepage/>
- <https://www.confederationconstruction.be/wallonie/Home.aspx>
- <https://www.bimportal.be/fr/bim>

Ou à vous rendre dans le centre de FOREM Formation de votre région où sont délivrées ces formations.

**Veillez trouver ci-après les différents programmes de la première épreuve (écrite) de chacune des spécialités :**

- lecture de plans d'architecture, stabilité (plan coffrage-ferraillage) et techniques spéciales (électricité, sani-chauffage, HVAC) ;
- les différents corps de métiers ;
- plans d'installation de chantier (PIC) ;
- organisation et planification d'un chantier de construction ;
- principes de suivi et gestion de chantier ;
- technologie (rénovation et construction neuve) relative à la mise en œuvre des matériaux dans les différents domaines de la construction ; en particulier dans le domaine du gros-œuvre de la couverture, du parachèvement des surfaces ; de la menuiserie ;
- technologie de base des constructions en bois ;
- résistance des matériaux (connaissance de base) . Dimensionnement d'éléments simples de structure en béton armé et constructions métalliques ;
- métrés avec code de mesurage et métrés commandes ;
- topographie (nivellement, relevés, implantation) ;
- notions de BIM (Building Information Modeling). Définition, enjeux, nouveaux intervenants... ;
- calcul du prix de revient ;
- principes de la performance énergétique des bâtiments ;
- principes d'isolation et de l'éco-construction , des nœuds constructifs, de l'étanchéité à l'air; de la ventilation des bâtiments résidentiels ;
- principes généraux de la construction durable ;
- cahier généraux des charges type en vigueur (résidentiel et génie civil) pour marches publics et privés
- matériel de chantier (engins de manutention et transport...);
- sécurité sur chantier.

